

COMMUNE D'AMANVILLERS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE ARRONDISSEMENT DE METZ
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VINGT SEPT FEVRIER DEUX-MILLE-VINGT À VINGT HEURES

- 19 membres du Conseil Municipal élus, 19 membres en fonction, 13 membres présents en séance, 2 pouvoirs,
4 membres absents dont 2 excusés

Président de Séance : Madame le Maire

Secrétaire de Séance : Madame Liliane AMOROS

Membres présents : Madame Frédérique LOGIN, Madame Liliane AMOROS, Monsieur Bruno DEROUBAIX, Monsieur Yves MERLO, Mesdames Rachel HANESSE, Gaëlle HENISSART, Christine RUFFA, Sandrine VERRY, Messieurs Philippe BURGIO, René CERF, Olivier MICHEL, Frédéric MLETZKO, Michel STUTZMANN.

Membres excusés délégués : Madame Danièle PELTIER (pouvoir Madame Liliane AMOROS), Monsieur David BELLI (pouvoir Monsieur René CERF).

Membres absents excusés : Madame Lucie DEMARCY, Monsieur François-Xavier REIGNIER.

Membres absents : Madame Marie-Hélène GAUCHE, Monsieur Bruno MARION.

Le quorum est atteint

ORDRE DU JOUR

*Appel nominal – Désignation du secrétaire de séance –
Approbation du Procès-Verbal conseil municipal du 7 février 2020*

* * * * *

En préambule : Révision du PLU de la commune – Point d'avancement du dossier Metz Métropole

POINT 01 Remplacement de l'éclairage au gymnase –

Demande de subvention DETR/DSIL dans le cadre des économies d'énergie

Madame le Maire

POINT 02 Réhabilitation du groupe scolaire « Serge Gauche » –

Choix des entreprises suite au Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Madame le Maire

POINT 03 Motion pour le projet d'implantation d'un scanner et d'une IRM à l'hôpital Saint-François de Marange-Silvange

Monsieur Deroubaix

POINT 04 Communication des décisions prises par le Maire dans le cadre des articles L2122-18 et L2122-22

du CGCT

Madame le Maire

Informations diverses

POINT 01 – Remplacement de l'éclairage au gymnase - Demande d'une subvention à l'ÉTAT (DETR) 2020 dans le cadre des économies d'énergie

Madame le Maire rapporte à l'assemblée :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du projet d'économie d'énergie, il est devenu nécessaire de remplacer l'éclairage du gymnase après adoption du plan de financement de ces travaux.

Le Conseil Municipal peut solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux / Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DETR/DSIL 2020) à hauteur de 60 % du montant HT du projet, soit **57 400,00 € HT** soit **68 880 € TTC**.

	DEPENSES (HT)		RECETTES (HT)
Travaux estimation	55 900,00 €	DETR	60,00 % soit
Main-d'œuvre en régie	1 500,00 €	A LA CHARGE DE LA COMMUNE	34 440,00 €
			22 960,00 €
TOTAL	57 400,00 €	TOTAL	57 400,00 €

Le Conseil Municipal délibère et,

SOLLICITE l'aide financière de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux / Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DETR/DSIL 2020) ;

APPROUVE le plan de financement ci-dessus ;

DECIDE D'AUTORISER Madame le Maire à déposer un dossier de subvention au titre de la politique d'aide financière de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux / Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DETR/DSIL 2020) ;

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

POINT 02 – REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE SERGE GAUCHE : Choix des entreprises suite au Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Madame le Maire rapporte à l'assemblée qu'un avis d'appel d'offres a été lancé pour la réhabilitation du groupe scolaire Serge Gauche.

Plusieurs visites des entreprises ayant remis des offres ont eu lieu suite au Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) dans le cadre de la Procédure Adaptée Ouverte en application de l'article n°27 et n°77 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Les offres économiquement les plus avantageuses ont été choisies en fonction de l'application des critères suivants :

- 1 - Prix des prestations pondération 40% ;
- 2 - Valeur technique pondération 60%.

Après analyse des offres par la Maîtrise d'œuvre INSITU, la commune a décidé de retenir les 12 offres des entreprises suivantes (voir tableau ci-dessous) ;

Son rapporteur entendu ;

VU l'avis d'appel d'offres lancé le 4 décembre 2019 ;

VU la remise des offres le 10 janvier 2020 ;

VU la phase de négociation sauf pour 2 lots (serrureries et désamiantage) ;

Le Conseil Municipal délibère et,

DECIDE de retenir l'offre des entreprises dont 4 PSE (Prestations Supplémentaires Eventuelles) comprises (voir tableau ci-dessous) pour un montant de **2 165 098,75 € HT soit 2 598 118,50 € TTC** ;

AUTORISE Madame le Maire à signer les Marchés et toutes les pièces correspondantes.

3 ABSTENTIONS : MME VERRY, MESSIEURS MICHEL ET STUTZMANN

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

X) TABLEAU RECAPITULATIF DES OFFRES RETENUES et des PSE

N° LOT	NUMEROS DE L'OFFRE	DESIGNATION / ENTREPRISES	LOCALITES	MONTANT MIEUX DISANT (€ HT) BASE + PSE + SOL CAOUTCHOUC
LOT 01	VRD - GO - DEMOLITION			
	682389_offre_590913_708642	SDM CONSTRUCTION	MARLY	465 000,00 €
LOT 02	CHARPENTE - COUVERTURE			
	682389_offre_590914_51092	MADDALON	VANDIERES	419 839,64 €
	PSE 1 - Couverture totale du bâtiment 2			40 276,35 €
LOT 03	ELECTRICITÉ COURANT FORT - COURANT FAIBLE			
	682389_offre_590915_271888	COME	METZ	139 495,00 €
	PSE 2- Options complémentaires			10 651,81 €
LOT 04	CHAUFFAGE VENTILATION			
	682389_offre_590916_38457	GOURY	GOLBEY CEDEX	415 694,18 €
LOT 05	PLOMBERIE SANITAIRES			
	682389_offre_590917_38457	GOURY	GOLBEY CEDEX	54 000,00 €
LOT 06	MENUISERIES EXTÉRIEURES BOIS			
	682389_offre_590918_10194	SCHREIBER	ROUHLING	152 172,63 €
	PSE 03 - Remplacement des portes de la maternelle			17 986,71 €
LOT 07	MENUISERIES INTÉRIEURES			
	682389_offre_590919_32349	KELLER	HOUEMONT	137 695,05 €
	PSE 04 - Meubles de rangements salles de classes			21 050,00 €
LOT 08	PLATRERIE FAUX PLAFOND			
	682389_offre_590920_53698	NESPOLA	WOIPPY	102 500,00 €
LOT 09	REVETEMENTS DE SOLS			
	682389_offre_590921_33132	ROBEY	GRANDVILLERS	116 894,56 €
LOT 10	PEINTURE			
	682389_offre_590922_141	ROUSSEAU	SAINT MAX	44 018,42 €
LOT 11	SERRURERIES			
	682389_offre_590923_111836	ADD METAL	ENNERY	22 224,40 €
LOT 12	DESAMIANTAGE			
	682389_offre_590924_556199	SAT FRANCE	YUTZ	5 600,00 €
	MONTANT TOTAL HT			2 165 098,75 €

POINT 03 - MOTION POUR LE PROJET D'IMPLANTATION D'UN SCANNER ET D'UNE IRM A L'HÔPITAL SAINT-FRANCOIS DE MARANGE-SILVANGE

Madame le Maire rapporte,

L'hôpital Saint-François et les radiologues du centre Radioest (Clouange-Talange-Briey-Metz) sont porteurs d'un projet d'implantation d'un scanner et d'une IRM à Marange-Silvange.

Ces équipements d'imagerie lourde sont aujourd'hui fondamentaux pour poser un diagnostic fiable.

Ce projet a de multiples facettes et le soutien est essentiel pour qu'il aboutisse.

L'obtention de ces équipements permettrait en effet d'envisager l'ouverture d'un centre de soins non programmés – CSNP – orienté gériatrique, qui accueillerait des personnes âgées nécessitant des soins immédiats mais qui ne relèvent pas des services d'urgences.

- **Projets territorial : un rôle d'hôpital de proximité dans un bassin de vie densément peuplé :**

L'hôpital Saint-François de Marange-Silvange – hôpital gériatrique – est situé en plein cœur de l'axe Metz-Thionville, cet axe est densément peuplé avec 280 habitants/km², soit près du double de la moyenne de la Lorraine.

L'hôpital est à la confluence des communautés de communes du Pays Orne Moselle et Rives de Moselle qui représentent un bassin de population de plus de 100 000 habitants qui n'ont, aujourd'hui, aucun équipement d'imagerie lourde à proximité immédiate ;

Les radiologues de Radioest, dont les cabinets sont actuellement implantés à Clouange et à Talange, et qui œuvrent également avec les hôpitaux de Marange-Silvange, Moyeuve, Joeuf et Briey, ont à cœur de participer à la réalisation des actes d'imagerie de leur bassin de population.

Les habitants du territoire qui sollicitent actuellement un scanner ou une IRM sont orientés soit à Metz soit à Briey, avec un délai d'obtention de rendez-vous déraisonnable (retardant d'autant une éventuelle prise en charge) de 6 à 7 semaines, largement supérieur à d'autres bassins de vie.

- **Projet médical, point de vue patient :**

L'obtention d'un scanner, d'une IRM et l'ouverture d'un centre de soins non programmés est ainsi un signal politique puissant « anti désertification », de lutte contre l'inégalité de l'accès aux soins et à l'imagerie lourde.

La population locale est particulièrement vieillissante, 30% des habitants ont plus de 60 ans (20% en 2006). Les patients sont ainsi moins autonomes, ils requièrent des examens et des soins de proximité, avec une prise en charge adaptée à leur âge.

- **Projet médical, point de vue de paramédical et médical :**

Dans une logique de poursuite de son développement et de renforcement de sa place dans le paysage sanitaire local, l'hôpital de Marange-Silvange qui emploie près de 200 personnes, verrait l'obtention d'un scanner et d'une IRM comme une nouvelle opportunité de renforcement de son attractivité.

Pour les 10 radiologues associés de cabinet Radioest, ce projet « humain », au plus proche du patient, serait un signal fort en faveur du modèle des cabinets de radiologie de proximité. Ces nouvelles autorisations permettraient l'arrivée de 3 nouveaux radiologues associés, circonstance exceptionnelle dans un contexte de pénurie médicale où, au contraire, d'autres cabinets de radiologie sont malheureusement contraints de fermer.

- **Projet en accord total avec la politique de santé actuelle :**

L'implantation d'un scanner et d'une IRM au sein de l'hôpital de Marange-Silvange est en cohérence totale avec la politique de santé actuelle et s'inscrit dans la ligne directrice du Schéma Régional de Santé 2018-2023 en permettant une prise en charge adaptée et efficace des personnes âgées :

- Le plan Ma Santé 2022 présenté par l'ex Ministre de la Santé Madame BUZYN a pour but de garantir une meilleure orientation des patients et de favoriser la qualité des plateaux techniques de pointe.
- Le discours de Madame BUZYN lors de son passage au CHU de Poitiers le 2/09/2019 précise qu'il faut « réduire au maximum les passages des personnes âgées aux urgences » en généralisant les « filières d'admission directe ».
- La concertation Grand âge et autonomie, publiée en Mars 2019 demande de favoriser les admissions directes en SSR gériatriques des personnes âgées venant (...) des services d'urgences. De plus ce rapport est favorable au recours aux plateaux techniques au sein des hôpitaux avec intégration dans la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).

Pour conclure, l'hôpital de Marange-Silvange, établissement reconnu pour sa qualité dans la prise en charge des personnes âgées et Radioest, acteur incontournable d'imagerie territoriale dont l'expertise est largement démontrée, portent avec force et conviction ce projet, totalement financé par des fonds privés, visant à offrir à la population de l'axe Metz-Thionville un accès, aujourd'hui insuffisant, à de l'imagerie lourde.

Son rapporteur entendu ;

VU le projet d'implantation d'un scanner et d'une IRM à l'hôpital Saint-François de Marange-Silvange.

Le conseil municipal délibère et,

CONSIDERANT que l'obtention d'un scanner et d'une IRM à l'hôpital Saint-François de Marange-Silvange permettrait en effet d'envisager l'ouverture d'un centre de soins non programmés – CSNP – orienté gériatrique ;

DECIDE d'émettre un avis favorable au projet d'implantation d'un scanner et d'une IRM à l'hôpital Saint-François de Marange-Silvange ;

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

L'ordre du jour étant épuisé Madame le Maire lève la séance à 20h52

Affiché le 04 mars 2020